

Relevé de conclusions de la réunion
ARS – Assurance Maladie – Professionnels de santé libéraux
Le 27 mai 2020 13h30 – 14h30

Présents :

- ARS = P. Durand, E. Schwartzenruber, C Pi
- Assurance Maladie (DCGDR et DRSM) = L. GOEAU, B. Legendre
- Professionnels de santé libéraux (Représentants des Ordres et URPS) = médecins, biologistes, chirurgiens-dentistes, pharmaciens, infirmiers, kinésithérapeutes

Cette forme de réunion hebdomadaire sera maintenue la semaine prochaine, ensuite, les modalités pourraient évoluer.

1. Données chiffrées - COVID

Depuis le 13 mai, 413 cas positifs dans la région pour 1230 contacts ont été enregistrés dans l'outil CONTACT COVID.

Entre hier et aujourd'hui, 20 nouveaux cas dénombrés

Une dynamique épidémique faible mais appelant toujours la vigilance

Situation dans les foyers : toutes les situations recensées sont sous contrôle.

On constate moins de 1% des passages aux urgences pour covid alors que les arrivées aux urgences augmentent

De même, les appels au centre 15 pour covid sont en baisse de 22% depuis la semaine dernière, alors que les appels totaux ont augmenté de 13%

2. Tests

Les sérologies devraient être très rapidement remboursables – Publication à la nomenclature des actes attendue dans les jours à venir

L'utilisation massive des tests sérologiques a pour objectif de disposer de données épidémiologiques en population générale. La difficulté pour l'instant pour l'utilisation de ces tests réside dans l'absence de système d'information commun permettant de centraliser les résultats de ces tests.

Une nouvelle doctrine sur l'utilisation des tests a été publiée, compte tenu de sa complexité, elle n'a pas été transmise aux professionnels de santé. L'ARS va en faire une lecture détaillée et synthèse pour une meilleure lisibilité.

R Fabre précise que les tests sérologiques ont une utilité quand ils sont réalisés 14 jours après le début des symptômes. La PCR est positive 2 jours avant les symptômes et 7 jours après. Il existe donc un trou entre le 7^{ème} jour et le 14^{ème} jour. Les sérologies ont une utilité pour savoir si les personnes et en particulier les professionnels de santé, ont été en contact avec le virus ; s'agissant de la protection on ne peut pas en être certain actuellement et on ne connaît pas la durée de protection. Par ailleurs les test PCR peuvent être plus utiles pour connaître le caractère contaminant d'un individu.

JF Bouscarain constate que les infirmiers sont beaucoup sollicités pour réaliser des tests sérologiques, même si cela n'est pas encore remboursé.

3. Approvisionnement des masques dans les pharmacies.

Suite à une question sur la disponibilité des masques chez les grossistes, permettant aux pharmaciens de s'approvisionner selon leurs besoins (flux tiré), C Pi précise qu'il y a encore un léger retard dans les livraisons dans les pharmacies. Les prochaines livraisons de la semaine prochaine, se feront encore en flux poussé, dans les pharmacies, entre le 29 mai et le 3 juin.

Les livraisons de masques FFP2 sont toujours inférieures en nombre à ce que souhaitent les professionnels de santé.

4. Equipes mobiles – EMIR

Pour l'instant, compte tenu de la faible circulation du covid dans la région, l'ARS n'a pas eu besoin de faire appel à ces équipes. Les personnels de l'ARS (Toulouse et Montpellier) ont été suffisamment nombreux pour faire le contact tracing de niveau 3 et intervenir sur les cluster. Cependant, ces équipes sont en cours de préparation et seront formées pour permettre des interventions si la situation le nécessitait dès le mois de juin.

5. Gestion de l'activité de soins non programmés

L'ARS finalise un diagnostic régional avec le développement de quelques expérimentations.

Confirmation du niveau national à lancer une réflexion sur ces organisations de soins non programmés, dans le but de réorienter vers des structures ambulatoires, les patients qui ne nécessitent pas une prise en charge dans un service d'urgence.

Avant le confinement, un appel à projets dans le cadre du pacte de refondation des urgences et du déploiement des CPTS avait été lancé par le Ministère et à cette occasion, 5 dossiers avaient été proposés pour la région Occitanie.

Aujourd'hui dans le cadre du Ségur de la santé, et dans son discours, le Premier Ministre a confirmé ce déploiement des CPTS en prévoyant une accélération de ces structures d'exercices coordonnés. L'ARS est dans l'attente de la concertation autour du Ségur de la Santé, et envisage d'utiliser ce qui a été mis en place pour la gestion de la crise Covid. La prise en charge des soins non programmés étant un socle et serait articulée avec les hôpitaux en difficultés sur leur service d'urgence.

Il s'agit d'une vraie opportunité de travail collectif afin d'éviter que tout ce qui a été mis en place dans la gestion du Covid-19 et le travail collaboratif réalisé autour de cette crise soient perpétués. Il conviendrait de rebondir rapidement sur ces expériences positives pour continuer le travail qui avait été démarré avant la crise sur ce sujet et demandé par le ministère.

L'organisation pluriprofessionnelle sur le territoire avec les professionnels du territoire est la mission socle des CPTS. Ces lieux de soins non programmés pourraient permettre ainsi de limiter le nombre de patients sans médecins traitants.

Concernant les lieux dédiés Covid, leur but aujourd'hui est la prise en charge des patients suspectés d'être atteints du covid afin de les isoler des autres patients et non la prise en charge des soins non programmés. Pour autant, vu le recul du virus, et donc la baisse d'activité de ces lieux, il serait possible d'étudier cette solution.

L'ARS insiste sur la nécessité de continuer ce travail collectif.

La FORMS y sera associée.

Proposition des représentants des Professionnels de santé :

- Etendre à la PdSa, la réflexion sur les lieux de soins non programmés
- Inclure dans ce travail collectif les universités, les MSP et CPTS très actives pour impulser les nouveaux modes d'organisation et ainsi bénéficier de leurs acquis et expériences.

Vaccination anti grippe

L'URPS Infirmiers craignant que dès l'automne, l'épidémie de grippe ne crée des difficultés de diagnostics, interroge l'ARS sur la campagne de communication prévue sur la vaccination antigrippe. Pascal Durand confirme qu'il abordera ce sujet avec les autres directions de l'Agence.

**Prochaine réunion
Mardi 2 juin à 13h30**